

PROCES VERBAL

L'an deux mil dix huit et le Six (06) Novembre 2018 s'est tenue, dans les locaux du MDR, une réunion de la CIMAC/MA, sous la présidence de Monsieur Hasni OULD BASSID (PRM).

Etaient présents :

- Moulaye M'Hamed MOULAYE AHMED DAAF
- Sall AHMEDOU TIDJANI CSM
- Mohamed SEYEDNA ALI SAGHIR CSDFA/DDFCA
- BA MOHAMEDOU AMADOU CD/Appr./DAAF

Etaient Absents :

- Mohamed ABDALLAH TOURAD CF
- Sid'Ahmed CHEIKH MOHAMED LOULEID CS CS/DDFCA
- Sidi Mohamed OuldM'Khaitir CSECN/DAA

L'ordre du jour a porté sur le point ci-dessous :

- Examen de la lettre N°1097/MDR du 06 Novembre 2018 relative à la confection de deux panneaux (GP : 5m x 1m et PP : 3 m x1m) d'identification portant le nom de Ministère de Développement Rural.
- Examen de la lettre N°1098/MDR du 06 Novembre 2018 relative aux besoins destiné pour la préparation du site destiné à la cérémonie d'inauguration du périmètre de 120 ha de culture fourragère à N'beiket Lehwachde.
- Examen de la lettre N°1099/MDR du 06 Novembre 2018 relative à l'approbation des dépenses de carburant suivantes :

Directions	Montant (MRU)
DPV	975 000
DDFCA	48 000
DPV	135 000

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président a ouvert la séance qui s'est déroulé comme suit :

CABINET/MA

- Examen de la lettre N°1097/MDR du 06 Novembre 2018 relative à la confection de deux panneaux (GP : 5m x 1m et PP : 3 m x1m) d'identification portant le nom de Ministère de Développement Rural.

Après examen de la lettre supra, la Commission autorise la confection de deux panneaux (GP : 5m x 1 m et PP : 3 m x 1 m) d'identification portant le nom du Ministère de Développement Rural, par voie de consultation de fournisseurs et fixe la date d'ouverture des plis au Vendredi 09 Novembre 2018 à 12 heures TU.

- Examen de la lettre N°1098/MDR du 06 Novembre 2018 relative aux besoins destiné pour la préparation du site destiné à la cérémonie d'inauguration du périmètre de 120 ha de culture fourragère à N'beiket Lehwachde. Il s'agit :
 - D'installation de 3 tentes en forme de U dont une centrale d'une dimension de 15mx6m et deux aux extrémités de dimensions 10mx6m chacune ;
 - D'équipement des trois tentes en tapis et chaises appropriées et suivant les dimensions ci-dessus précisées. Ainsi que l'équipement des espaces entre les tentes de tapis (façade) ;
 - D'installation de podium et d'une sonorisation de qualité ;
 - De confection et d'installation de banderoles de la manière suivante :
 - ✓ cinq banderoles dont trois couvrant les façades des tentes (dont deux 10x 1,5m et une de 15x1,5m ;
 - ✓ Cinq autres de 5 m x 1, 5 chacune).
 - De construction d'une plaque d'inauguration, pour le site, en marbre avec ses supports et tous ses accessoires (rideaux, plateau, paires de ciseaux, bande de tissus) ;
 - De confection de 200 cartes d'invitation.

Après examen de la lettre supra et compte tenu de l'importance et l'urgence de l'opération, la Commission autorise l'Autorité Contractante à y procéder par voie de consultation de fournisseurs.

- Examen de la lettre N°1099/MDR du 06 Novembre 2018 relative à l'approbation des dépenses consignées au tableau ci-après :

Directions	Montant (MRU)
DPV	975 000
DDFCA	48 000
DPV	135 000

Après examen de la lettre supra, la Commission, après exploitation des documents à l'appui, approuve les dépenses de carburant consignées au tableau ci-haut.

L'ordre du jour épuisé, la séance fut levée à 12 heures.

Le Président de séance

Hasni OULD BASSID

Les Membres :

- Moulaye M'Hamed Moulaye Ahmed
- Sall AHMEDOU TIDJANI
- Mohamed SEYEDNA ALI SAGHIR
- BA MOHAMEDOU AMADOU

DAAF

CSM

CSDFA/DDFCA

CD/Appr./DAAF